

VOUS SOUHAITEZ

- Apprendre un métier
- Obtenir un diplôme professionnel reconnu
- Alterner entre l'établissement de formation et l'entreprise
- Sécuriser votre parcours de formation
- Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

LES PRÉREQUIS

Vous êtes titulaire d'une licence (ou tout autre diplôme de niveau 6) — conditions particulières : diplôme de niveau 5 et 3 ans d'expérience en tant que responsable communication.

- Vous avez entre 15 ans et 29 ans, sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.
- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des cadres capables d'analyser l'environnement et l'image de l'organisation, de définir une stratégie de communication cohérente, de piloter son déploiement et ses indicateurs, de concevoir une stratégie digitale, de manager des professionnels de la communication, de préparer les prises de parole institutionnelles ou de crise, de développer la communication interne et de piloter un budget de communication.

CONTENUS

Année 1 — total 455 heures

Stratégie & analyse	52,5 h
Communication	175,5 h
Méthodologie & certification	21 h
Management	38,5 h
Marque & contenu	84 h
Digital & data	38,5 h
Langue vivante (anglais)	21 h
Projets professionnels	21 h

Année 2 — total 490 heures

Stratégie & analyse	91 h
Marque & contenu	91 h
Digital & data	49 h
Projets professionnels	77 h
Management	38,5 h
Communication	101,5 h
Langue vivante (anglais)	28 h
Méthodologie & certification	14 h

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le Manager de la communication omnicanal : certification RNCP de niveau 7, préparée en 2 ans, centrée sur la conception et le pilotage de stratégies d'image et de communication dans des environnements multi-canaux et digitaux.

MÉTIER VISÉ

- Directeur de communication
- Responsable communication interne
- Directeur de communication digitale
- Chef de projet communication

RÉSUMÉ DU MÉTIER

Le Manager de la communication omnicanal élabore, déploie et pilote la stratégie d'image, de communication et de communication digitale de l'organisation. Il coordonne les équipes, garantit la cohérence des messages et peut aussi gérer la prise de parole, la communication interne et le budget.

POURSUITE D'ÉTUDE

Ce titre vise à l'insertion professionnelle.

TYPE DE RECONNAISSANCE ET VALIDATION

Titre professionnel de l'Institut de Gestion Sociale (IGS) de niveau 7 (Mastère).

La formation en apprentissage implique l'inscription au titre complet.

+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42186>

Conditions de déroulement de la validation du titre conformément au référentiel d'examen.

Code(s)	—
NSF	320
ROME	E1103 - E1104 - E1205 - E1401 - E1402
FORMACODE	46301 - 46302 - 46347
RNCP	42186

NOM DU CERTIFICATEUR

INSTITUT DE GESTION SOCIALE (IGS)

Date d'enregistrement de la certification : 30/04/2026

Date d'échéance de la certification : 30/04/2031

DURÉE DE LA FORMATION

Le contrat est conclu pour 2 ans (14 semaines de formation (472 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire) sauf conditions particulières.

MODALITÉS DE FORMATION

La formation se déroule en cours collectif, en présentiel dans l'établissement de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail). Le délais est conditionné par le calendrier des plateformes institutionnelles d'affectation avec une durée maximum de 6 mois. En cas de contact hors plateforme, la prise de contact est effectuée dans les 72h

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

<https://ifpra-normandie.fr/wp-content/uploads/2022/03/CONDITIONS-GENERALES-DE-VENTE.pdf>

TARIFS ET FINANCEMENT

Le coût de la formation d'un contrat d'apprentissage est éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice.

Pour les employeurs du secteur public, contactez l'établissement de formation.

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan. Contact : 0232089414 // ifpra-contact@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

ACCESSIBILITÉ

Notre organisme de formation s'engage à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, à lutter contre toutes les formes de discrimination (selon le statut apprentissage du Code du Travail) et à encourager la mixité des métiers. Toutes nos formations sont accessibles à toute personne, sans distinction, et nous veillons à favoriser l'égalité des chances et le respect de chacun.

MÉTHODE MOBILISÉE

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situations professionnelles sur plateaux techniques. Enseignements généraux réalisés en salle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au règlement d'examen du référentiel de la certification. Selon la certification, les épreuves peuvent se dérouler en contrôle en cours de formation (CCF) seul, en CCF et ponctuel, ou en ponctuel.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation en amont de leur souhait d'inscription pour une adaptation des modalités en fonction de leurs besoins.

Pour l'apprenti en situation de handicap, un accompagnement individualisé est mis en place :

- la mise en relation avec un référent handicap de proximité au sein de l'établissement et du référent handicap apprentissage de l'IFPRA : ifpra-handicap-apprentissage@ac-normandie.fr
- l'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et organisationnels lorsque cela est nécessaire et possible
- l'orientation vers des partenaires spécialisés si les besoins dépassent les capacités de l'organisme de formation (partenariat de l'IFPRA avec le GIP ALFEPH)

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Professeurs de l'Education Nationale, formateurs certifiés ou ayant une expérience significative en formation, intervenants avec une expérience professionnelle en lien avec la certification.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

INSTALLATIONS

La formation se déroule dans des établissements dont les plateaux techniques sont mis à disposition par la Région Normandie en conformité avec les référentiels sous le contrôle du certificateur.

RESSOURCES DISPONIBLES

Les ressources pédagogiques peuvent être mises à disposition par les enseignants de chaque discipline pendant les cours et/ou sur Pronote/ENT et/ou sur la plateforme <https://moodle.e-greta.fr/>.

LIEU DE FORMATION

Établissement / antenne	Sigle	Ville	Département
Greta Rouen Maritime	GRETA	Rouen	Seine Maritime (76)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090
76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A
L'IFPRA Normandie est labellisé Qualiopi – Eduform.